

Compte-rendu de la réunion de Dampierre Amicale du 28/09/2021

Présents : M. JEANNOT, Mme VERPY, Mme SALIN, Mme ROUSSEL, Mme SCHWARTZWALDER, Mme PETETIN, Mme BIQUET, Mme MINOT-TRANEL, M. MIVELLE, Mme JOLY, M. MEREY, Mme FORNALLAZ, Mme BRISARD.

Excusées : Mme BONNAVENTURE, Mme FIDANZA

Dampierre Amicale

L'association Dampierre Amicale est une association loi 1901. Elle a été créée pour participer aux activités USEP. Au cœur de cette association, les parents peuvent se réunir, proposer et mener des projets pour l'école.

Cette année, le bureau de Dampierre Amicale reste inchangé (président = M. Jeannot, secrétaire = Mme Biquet, trésorière = Mme Schwartzwaldner).

L'argent récolté permet :

- d'acheter des livres de BCD,
- de financer les séances de cinéma et les sorties culturelles,
- d'acheter du matériel de sport, d'art plastique ainsi que du matériel pédagogique,
- d'acheter les licences USEP,
- de financer tous les voyages scolaires (dont les sorties de fin d'année) et notamment les bus qui coûtent très chers.

Grâce à Dampierre Amicale, nous sommes aussi en mesure d'acheter les fournitures scolaires et de vous faire profiter de tarifs préférentiels.

1) Manifestations réalisées et bilan financier

A/ Argent récolté

L'argent de Dampierre Amicale provient :

- des cotisations versées en début d'année,
- des différentes actions menées durant l'année,
- et parfois de dons.

| | |
|--|------------|
| Cotisations | 1 785.04 € |
| Vente de bulbes | 1 267.58 € |
| Boîtes métalliques avec dessin des enfants | 1084.80 € |
| Photo de classe | 620.50 € |

| | |
|-----------------------|-----------|
| Vente des calendriers | 243.80 € |
| Vente de sapins | 1316.62 € |

Nous avons ainsi obtenu 6 318.34 € qui se sont ajoutés au solde de 10 491.67 € de l'an passé.

B/ Argent dépensé

Au total, nous avons dépensé 15 791.71 €. Outre les achats des fournitures scolaires de la rentrée, les achats des objets pour les différentes actions, les dépenses diverses (pour les goûters lors du tour cycliste...), l'assurance, les frais de compte, les timbres, l'inscription au rallye maths du cycle 3...), nous avons utilisé 767.94 € pour les bus et les sorties, 2 737 € pour du matériel pédagogique et des livres pour la B.C.D.

Les comptes sont à l'équilibre puisqu'il nous reste 11 868.46 €.

2) Sorties réalisées grâce à Dampierre Amicale

L'année passée fut encore bien particulière et nos sorties ont donc été limitées. Nous avons toutefois pu faire :

- le spectacle du cycle 3 Trio des Loupiots à la salle Beauvalet (trajet en bus).
- les sorties de fin d'année pour chaque classe : Cinéma à Gray (pour le cycle 3), musées de Champlitte (pour le cycle 2), visite de la caserne des pompiers de Dampierre (pour les petits), sortie poney à Autrey les Gray pour les grands et les moyens.

Cette année, Dampierre Amicale a déjà permis de financer les places du spectacle du Festival en Arc à Arc les Gray pour les classes du cycle 3, le trajet en bus étant payé par le réseau Trotte Souris.

3) Actions prévues

Après délibération, seront reconduites les manifestations suivantes : les photos individuelles ou des fratries (avec la vente d'objets), la vente de bulbes et de plants (en cours), les ventes de calendriers, de sapins (fin novembre, début décembre), les photos de classe (fin mai-début juin). Une tombola sera organisée, le matériel ayant déjà été acheté l'année passée.

L'organisation d'une kermesse dépendra des conditions sanitaires et du nombre de volontaires pour participer à l'organisation.

Enfin, afin de varier d'une année à l'autre, il n'y aura pas cette année de vente de fromages ou d'objets avec les dessins des enfants. Nous ferons une vente de brioches.

Nous tenons à signaler que l'argent collecté ira dans le pot commun pour toutes les classes (maternelle ET primaire).

Quelques soient les actions, elles ne sont possibles qu'avec des volontaires ... qui sont souvent assez peu nombreux...

Merci à eux.

4) Cotisations

En raison des besoins différents en maternelle et en primaire (sachant notamment que les primaires demandent déjà un chèque pour les fournitures en juin), il a été décidé d'appliquer un tarif différent selon le niveau.

La cotisation pour les élèves de primaire est reconduite à 12€ par enfant. La cotisation pour les élèves de maternelle est de 20€ par enfant. Il est possible de payer en plusieurs fois (prendre contact avec la Directrice).